AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2242
FR0014003PZ3-FS0705

1er septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ACCOR ACQUISITION COMPANY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er septembre 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 août 2021, par suite d'une cession d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY hors marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY[1] et détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Goldman Sachs International et Goldman Sachs Bank Europe SE qu'elle contrôle, 3 444 842 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 8,93% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	3 040 556	7,88
Goldman Sachs Bank Europe SE	404 286	1,05
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	3 444 842	8,93

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, le déclarant a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôle, 1 901 940 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôle, 1 000 008 actions ACCOR ACQUISITION COMPANY (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'« *equity swaps* » exerçables à tout moment jusqu'au 5 octobre 2021, portant sur autant d'actions ACCOR ACQUISITION COMPANY.

[1] Société introduite sur Euronext Paris depuis le 1er juin 2021. Cf. notamment prospectus visé par l'AMF sous le n° 21-180 le 26 mai 2021 et communiqué de la société ACCOR ACQUISITION COMPANY du 28 mai 2021.

[2] Sur la base d'un capital composé de 38 566 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.